

# Conseil municipal du mardi 09 septembre 2025 à 20H30

## **Présents :**

Le Maire : Gilles CHAROLLAIS

Les adjoints : Gilles HOUSSIN, Serge ORLUC

Les conseillers : Thierry ICHARD, Renaud LACK, Patrick ROCHY, Thierry LEE, SELBINGER Aurélie, FAUROUS Fatma

Absent(s) : Christine SATTA (procuration Gilles Houssin), Anthony CAPDEVILLE, Sandrine MANZOCCO, Christophe MATHIEU, Maryline CANIVENQ (procuration Serge ORLUC), Fabienne GARRIGUES

9 présents, 11 votants

Ouverture de la séance : 20H30

Désignation du secrétaire de séance : Gilles HOUSSIN

## **1- Approbation des comptes rendus des conseils du 01/07/2025 et du 15/07/2025**

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

## **2- Examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

## **3- Acceptation d'un don à la Commune**

Mme Laffitte propose de faire don à la commune d'un congélateur d'une capacité de 300 litres.

Ce matériel sera installé dans la nouvelle salle associative située sous la halle, afin de faciliter l'organisation des activités et manifestations associatives.

Le conseil municipal adresse les remerciements de la commune à Mme Laffitte pour ce don.

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

**4- Acquisition d'un terrain à Monsieur Serge POUJOULA pour l'installation d'une citerne souple dans le cadre de la défense contre les incendies**

L'acquisition d'un terrain de 201m<sup>2</sup> à Monsieur Poujoula à Loustonéou, permettra l'installation d'une citerne d'une capacité de **1 500 litres** destinée à contribuer à la défense incendie **du secteur de Lacaussade/Côte du Moulin**. Le montant de la vente est fixé à 400€ auquel s'ajouteront les frais de la SAFER, de géomètre et d'acte notarié.

La défense incendie de la commune a été considérablement renforcée ces dernières années grâce aux aménagements réalisés et à l'installation de nouveaux points d'eau.

Il subsiste cependant un **point difficile à couvrir au lieu-dit Bézille**, en raison de l'absence de terrain disponible pour y planter une citerne ou un dispositif adapté.

Le Conseil municipal souligne l'importance de trouver une solution à ce manque et précise **qu'aucune option n'est écartée** afin de parvenir à une amélioration de la défense incendie sur ce secteur.

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

**5- Examen de la demande de Monsieur Jacques Delmas relative à la cession d'un chemin appartenant à la commune et bordant sa propriété**

Le Conseil municipal souhaite se rendre sur place afin d'étudier au mieux la demande présentée par Monsieur Delmas.

En conséquence, le vote de cette demande est ajourné et sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

Une date de visite sur place sera fixée et communiquée rapidement à l'ensemble des membres du Conseil.

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable pour l'ajournement de la demande**

**6- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Exercice 2025**

Le Conseil municipal a été saisi de la question relative à l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide ne pas statuer sur une admission en valeur des titres de 2021 et 2022, dans l'attente d'une réponse des services du SGC de Villeneuve sur Lot.

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

**7- Adhésion au service de Délégué à la Protection des Données mutualisé » proposé par le Centre de Gestion 47**

Le Conseil municipal a été sollicité pour adhérer au service de Délégué à la Protection des Données (DPO) mutualisé mis en place par le Centre de Gestion 47.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas adhérer à ce dispositif.

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

**8- Mise en place de l'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2025/2026**

Pour 2025/2026, Monsieur Sudre, enseignant de la classe de CM2, a accepté d'animer l'aide aux devoirs à raison de deux séances par groupe réparties sur trois jours par semaine pour 18 élèves volontaires (résultat du sondage).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de reconduire le dispositif pour l'année scolaire 2025/2026.

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

**9- Mise en place d'un défibrillateur dans le secteur salle des fêtes/halle**

Proposition d'installer un défibrillateur dans le secteur salle des fêtes / halle.

Le Maire propose de retenir le devis de France DAE d'un montant de 1618€ HT soit 1941.60€ TTC.

Après examen des possibilités d'implantation, il est retenu que l'appareil sera installé sous le parvis de la salle des fêtes, à proximité de la vitrine d'affichage.

Votes : 11

Abstention : 0

Contre : 0

**Avis favorable**

**10- Halle : Acceptation d'une sous-traitance pour le lot 6 (carrelage)**

Le Conseil municipal décide d'**accepter la sous-traitance du lot 6 (carrelage)**, présentée par l'entreprise Dutrey, afin de permettre la bonne réalisation des travaux et de pouvoir **les terminer rapidement**.

**Fin de séance 22h00**